



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-72

Séance du 24 novembre 2023

Date de convocation : 20/11/2023 L'an 2023, le 24 novembre à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 12/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 16/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 12/17
Pouvoirs : 4/17
Excusés : 1/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme QUINTON ; Mme
BLET ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M. GARNAUD ; M. MUSSARD ;
Mme BECARD ; M. OREAL ; Mme LEVAVASSEUR ; Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. le Maire à Mme MOUSSOUNI ; Mme DARIES à Mme
WANNERROY ; M. FLEISCH à M. GARNAUD et Mme MAUDUIT à
Mme BECARD.

Était absent excusé : M. PIERRE.

Tome 1 – N°23-72 - OBJET : Budget exécutoire – Budget général 2023 - Décision modificative n°2.

Madame la Vice-Présidente informe les membres présents que, des écritures comptables dans la section de fonctionnement sont nécessaires pour régulariser le budget 2023.

Le CCAS, en lien avec la Ville de Tours, a déposé un projet, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) intitulé « Alliances locales pour les solidarités 2023 ».

La désignation de ce projet « Mise en œuvre d'un dispositif transitoire d'accès et d'accompagnement global vers l'insertion et l'emploi » s'inscrit dans un accompagnement des personnes bénéficiant de l'hébergement d'urgence et éligibles au logement social vers un des logements communaux gérés par le CCAS en vue de leur accession au logement.

La DDETS a attribué 30 000 € au CCAS.

ETAT PREVISIONNEL DES DEPENSES ET DES RECETTES 2023 BUDGET PRINCIPAL

Budget Général Chapitre	Dépenses				Recettes			
	BP 2023	DM N°1	DM N°2	Budget 2023	BP 2023	DM N°1	DM N°2	Budget 2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté					480 733,66 €			480 733,66 €
011 - Charges à caractère général	1 929 570,73 €		30 000,00 €	1 959 570,73 €				
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 821 913,35 €			3 821 913,35 €				
013 - Atténuations de charges					10 000,00 €			10 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	543 775,02 €			543 775,02 €	23 929,44 €			23 929,44 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 300 180,00 €	65 000,00 €		2 365 180,00 €				
67 - Charges exceptionnelles	2 500,00 €			2 500,00 €				
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses					1 320 145,00 €			1 320 145,00 €
74 - Dotations et participations					6 608 551,00 €	65 000,00 €	30 000,00 €	6 703 551,00 €
75 - Autres produits de gestion courante					153 380,00 €			153 380,00 €
77 - Produits exceptionnels					1 200,00 €			1 200,00 €
Total section de fonctionnement	8 597 939,10 €	65 000,00 €	30 000,00 €	8 692 939,10 €	8 597 939,10 €	65 000,00 €	30 000,00 €	8 692 939,10 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					5 492 266,84 €			5 492 266,84 €
020 - Dépenses imprévues								
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 929,44 €			23 929,44 €	543 775,02 €			543 775,02 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves					20 000,00 €			20 000,00 €
13 - Subventions d'investissement								
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 000,00 €			3 000,00 €				
20 - Immobilisations incorporelles	245 000,00 €			245 000,00 €				
204 - Subventions d'équipement versées	1 800 000,00 €			1 800 000,00 €				
21 - Immobilisations corporelles	1 165 674,32 €			1 165 674,32 €				
27 - Autres immobilisations financières	500,00 €			500,00 €	42 000,00 €			42 000,00 €
Sous total section d'investissement	3 238 103,76 €	- €	- €	3 238 103,76 €	6 098 041,86 €	- €	- €	6 098 041,86 €
Reste à réaliser	2 859 938,10 €			2 859 938,10 €				
Total section d'investissement	6 098 041,86 €	- €	- €	6 098 041,86 €	6 098 041,86 €	- €	- €	6 098 041,86 €

FONCTIONNEMENT – Détail par article

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Article	Montant	Article	Montant
Article 6042 Achats de prestation de services		Article 74718 Autres participations	
52352 Dispositif dérogatoire	30 000,00 €		30 000,00 €

Total Dépenses	30 000,00 €	Total Recettes	30 000,00 €
-----------------------	--------------------	-----------------------	--------------------

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration autorisent l'écriture comptable.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI

